



VILLE DE  
KINGSEY FALLS

### ADOPTION DE RÈGLEMENT

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée que le conseil municipal de Kingsey Falls a adopté lors d'une session ordinaire tenue le 3 avril 2018 le **règlement 18-06** ***Règlement concernant les animaux***. Ce règlement entre en vigueur le 6 avril 2018, date de sa publication.

**Copie de ce règlement est disponible pour consultation pendant les heures d'ouverture, soit de 9 h à midi et de 13 h à 16 h, du lundi au vendredi inclusivement, au bureau municipal situé au 15 rue Caron.**

Donné à Kingsey Falls, le 6 avril 2018

Annie Lemieux  
Directrice générale et greffière